

Institut de Formation des Professionnels de Santé du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise



Rapport annuel d'activité pédagogique **2024-2025**

Décembre 2025

1 Table des matières

1	Apprenants en formation préparant au Diplôme d'Etat.....	4
1.1	Formation infirmière	4
1.1.1	Promotion des 1 ^{ère} année – Licence 1 - 2024/2027	4
1.1.2	Promotion de 2 ^{ème} année – Licence 2– 2023/2026.....	7
1.1.3	Promotion de 3 ^{ème} - Licence 3 – 2022-2025.....	9
1.1.4	Bilan pédagogique des formateurs	10
1.1.5	Résultats du diplôme d'Etat.....	10
1.1.6	Situation d'emploi des diplômés.....	11
1.1.7	Organisation des stages.....	12
1.2	Formation aide-soignante.....	12
1.2.1	Promotion aide-soignante – rentrée de septembre 2024.....	12
	Résultats du diplôme d'Etat.....	14
1.2.2	Situation d'emploi des diplômés.....	14
1.2.3	Organisation des stages.....	15
1.2.4	Promotion aide-soignante – rentrée de janvier 2025	15
1.2.5	Résultat du diplôme d'état	17
1.2.6	Situation d'emploi des diplômés.....	17
1.2.7	Organisation des stages.....	17
2	Apprenants en formation continue.....	17
2.1	Formation aux nouveaux actes complémentaires AS.....	17
2.2	Formation tutorat AS	18
2.3	Formation tutorat infirmier	18
2.4	Campus connecté.....	19
3	Activité de recherche.....	19
4	Suivi par l'Agence Régionale de Santé sur le bilan annuel pédagogique.....	19
4.1	Evaluation du projet pédagogique des formations préparant au diplôme d'Etat	19
4.2	Evaluation des recherches pédagogiques réalisées.....	19
5	Gestion.....	19
5.1	Les ressources humaines au sein de l'institut.....	19
5.2	Mouvements au sein de l'institut	20
5.3	Formation continue des personnels	20
5.3.1	La formation des cadres formateurs	20
5.3.2	La formation de l'équipe administrative et logistique	21

5.3.3	La formation de l'équipe de direction.....	21
5.4	Les ressources matérielles.....	21
5.4.1	Les locaux.....	21
5.4.2	Les équipements	21
5.5	Exécution du budget.....	22
5.6	Modification du règlement intérieur	23
5.7	La démarche qualité.....	23
6	Les partenariats.....	23
7	La communication	25
7.1	Interne	25
7.2	Externe	26
8	Conclusion	26

Introduction

L'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formations paramédicaux organise la présentation du rapport d'activité de l'IFPS (IFSI et IFAS) pour l'année de formation 2024-2025.

Cette année scolaire a été caractérisée par l'avancée du projet de reconstruction de l'IFPS, le départ du coordinateur pédagogique en septembre 2024, l'accompagnement de deux nouveaux formateurs et l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice pédagogique en mars 2025.

Durant toute l'année scolaire, les équipes de l'institut ont accompagné les apprenants de manière adaptée et personnalisée, pour les mener vers le passage en année supérieure ou la diplomation.

1 Apprenants en formation préparant au Diplôme d'Etat

Promotions	L1	L2	L3	AS	AS
Quotas	100	100	85	40	20 + 5 apprentissage
Rentrée	Septembre 2024				Janvier 2025
Nombre d'apprenants	107	81	73	46	24

1.1 Formation infirmière

1.1.1 *Promotion des 1^{ère} année - Licence 1 - 2024/2027*

1.1.1.1 *Profil de la promotion*

A la rentrée le 3 septembre 2024.

Promotion de 107 étudiants :

Primo-entrants	redoublants	Mutation En provenance d'autre IFPS	Reprise de formation
98	8	/	1

93 étudiants sont issus de Parcoursup et 14 par la sélection Formation Professionnelle Continue

97 femmes et 10 hommes

La moyenne d'âge : 23.91 ans variant de 18 à 54 ans

Aucun étudiant mineur

5 étudiant en situation d'ABS (apprenant à besoin spécifique)

Les différents diplômes

Bachelier	Bachelier étranger	DEAS
82	/	8

Parmi les bacheliers :

- BTS : 3
- Licence : 1
- Master
- DEUST Pharmacie : 1
- Aucun étudiant est issu de PACES / LAS/PASS

Origine géographique

Région CVL :						Autres régions	DOM
18	28	36	37	41	45		3 dpts
	1				84	19	3

1.1.1.2 Mouvements en cours d'année

Départ en cours d'année de formation :

- 1 étudiante n'a pas entrepris sa formation (perdu de vue)
- 1 étudiante a demandé un report de sa formation le 2/09/2024
- 18 étudiants ont suspension leur formation :
 - 7 étudiants pour des raisons personnelles,
 - 2 étudiants pour des raisons de santé,
 - 7 étudiants en vue d'une réorientation professionnelle
 - 2 étudiants dans l'attente d'une reprise de leur formation dans l'année suivante
- 1 étudiante est décédée
- 1 étudiante était en impossibilité de redoublement à la fin de la 1^{ère} année
- 1 étudiante a eu une exclusion temporaire de 6 mois de formation
- 3 étudiants ont muté vers un autre institut à l'issue de la 1^{ère} année

1.1.1.3 Résultats de l'année

Semestre 1

Notes	UE 1.1 Psychologie, sociologie, anthropologie	UE 1.3 Législation, éthique, déontologie	UE 2.1 Biologie fondamenta le	UE 2.2 Cycle de la vie et grande fonctions	UE 2.4 Processus traumatiqu e	UE 2.10 Infectiolo gie hygiène	UE 2.11 Pharmac ologie et thérapeu tique	UE 3.1 Raisonne ment et démarch e clinique infirmièr e	UE 4.1 Soins de confort et de bien être	UE 5.1 Accomp. De la personne soins quotidie ns	UE 6.1 Méthode de travail	UE 6.2 Anglais	UE 5.8 stag es
La plus basse	7	4.45	2.90	2	2.10	4	3.55	9	5	8	0	1.3	/
La plus élevée	19	18.60	19.50	16.53	15.90	20	16.10	17	20	18	20	19.90	/
Moyenne	13.21	11.19	11.49	8.63	8.77	12.36	10.98	13.37	13.90	14	13.48	17.44	/
Nombre de rattrapage	21	32	28	57	66	67	34	8	17	4	5	1	3

A l'issue des sessions de rattrapage du semestre 1, 52 étudiants obtiennent 30 ECTS, 57 étudiants n'ont pas validé le semestre 1.

Semestre 2

Notes	UE 1.1 Psychologie, sociologie, anthropologie	UE 1.2 Santé publique et économie de la santé	UE 2.3 santé, maladie, handicap, accidents de la vie	UE 2.6 Processus psychopath ologiques	UE 3.1 Raisonneme nt et démarche clinique infirmière	UE 3.2 Projet de soins infirmiers	UE 4.2 Soins relationn els	UE 4.3 Soins d'urgen ce	UE 4.4 Thérapeu tiques et contribut ion au diagnosti c médical	UE 4.5 Soins infirmier s et gestion des risques	UE 5.2 Evaluatio n d'une situation clinique	UE 6.2 Anglais	UE 5.8 stages
La plus basse	3	4.10	3.80	2.50	2	0	0	/	0	5.2	8	0	/
La plus élevée	19	17.88	18.20	20	18	17	20	/	20	18.50	17	19.60	/
Moyenne	12.42	9.62	10.56	13.37	11.12	10.41	13.66	/	7.13	12.35	12.46	17.55	/
Nombre de rattrapage	21	56	41	15	34	32	15	/	58	17	20	/	5

A l'issue des sessions de rattrapage du Semestre 2 , 45 étudiants obtiennent 30 ECTS, 49 étudiants n'ont pas validé le semestre 2.

A l'issue de cette première année de formation et des deux sessions de rattrapage , 69 étudiants sont admis à passer en deuxième année.

12 Etudiants obtiennent les 60 ECTS.

12 étudiants n'obtiennent pas les 48 ECTS nécessaires pour accéder à la deuxième année et sont redoublants.

1 étudiante n'obtient pas les crédits nécessaires pour bénéficier d'un redoublement (27 ECTS).

1.1.1.4 Bilan pédagogique des formateurs

Au cours de cette année, la dynamique de la promotion 2024-2027 s'est appuyée sur quelques étudiants moteurs et investis, ce qui a permis de maintenir une cohésion et une participation ponctuelle.

Cependant, une partie de la promotion a eu davantage de difficultés à s'engager régulièrement, ce qui a pu limiter l'investissement global. Les résultats traduisent ces écarts de travail, avec un niveau hétérogène cette année et plusieurs non-validations.

Seulement 12 ESI obtiennent 60 ECTS à la fin de l'année en première session.

1.1.2 Promotion de 2^{ème} année – Licence 2– 2023/2026

1.1.2.1 Profil de la promotion

A la rentrée le 3 septembre 2024.

Promotion de 81 étudiants :

Issus de la 1 ^{ère} année	redoublants	Mutation En provenance d'autre IFPS	Reprise de formation
71	6	2	2

72 femmes et 9 hommes

8 étudiants en situation d'ABS

La moyenne d'âge : 26.57 ans, variant de 19 à 49 ans

1.1.2.2 Mouvements en cours d'année

Départ en cours d'année de formation :

- 10 étudiants ont suspension leur formation :
 - 1 étudiants pour des raisons personnelles,
 - 2 étudiants pour des raisons de santé,
 - 5 étudiants en vue d'une réorientation professionnelle
 - 2 étudiants dans l'attente d'une reprise de leur formation pour l'année suivante
- 1 étudiante a suspendu sa formation pour un congé maternité
- 2 étudiants ont muté vers un autre institut à l'issue de la 2^{ème} année

1.1.2.3 Résultats de l'année

Semestre 3

Notes	UE 1.2 Santé publique et économie de la santé	UE 2.5 Processus inflammatoi re et infectieux	UE 2.8 Processus obstructifs	UE 2.11 Pharmacolo gie et thérapeuti que	UE 3.2 Projet de soins infirmiers	UE 3.3 Rôle IDE Organisatio n du travail et interprofess ionnalité	UE 4.2 Soins relationnels	UE 4.6 Soins éducatifs et préventifs	UE 5.3 Communica tion et conduite de projet	UE 6.2 Anglais	UE 5.8 stages
La plus basse	10	3.27	3.47	3.90	10	11	14	0	6.50	12	/
La plus élevée	20	15.85	16.67	16.70	20	20	18	19	19.50	20	/
Moyenne	17.90	9.66	10.31	10.18	16.06	16.26	15.69	13.18	12.65	16.40	/
Nombre de rattrapage	/	42	35	28	/	/	/	9	18	/	7

A l'issue des sessions de rattrapage du semestre 3, 44 étudiants obtiennent 30 ECTS, 26 étudiants n'ont pas validé le semestre 3.

Semestre 4

Notes	UE 1.3 Législation, éthique et déontologie	UE 2.7 Défaillances organiques et processus dégénératifs	UE 3.4 Initiation à la démarche de recherche	UE 3.5 Encadrement des professionnels de soins	UE 4.3 Soins d'urgence	UE 4.4 Thérapeuti ques et contributio n au diagnostic médical	UE 4.5 Soins infirmiers et gestion des risques	UE 4.6 Soins éducatifs et préventifs	UE 5.4 Soins éducatifs et formation des professionnels et stagiaires	UE 6.2 Anglais	UE 5.8 stages
La plus basse	10	3.9	10.50	11.50	9	0	9	15	15	15	/
La plus élevée	20	17.25	19	18.50	18	20	19	20	20	20	/
Moyenne	15.21	11.01	15.03	15.71	14.68	12.42	15.06	17.39	17.94	19.18	/
Nombre de rattrapage	1	25	1	/	1	24	1	1	/	1	5

A l'issue des sessions de rattrapage du semestre 4 , 46 étudiants obtiennent 30 ECTS, 21 étudiants n'ont pas validé le semestre 4.

A l'issue de la 2ème année de formation et des deux sessions de rattrapage , 61étudiants sont admis à passer en 3ème année.

45 Etudiants obtiennent les 60 ECTS.

8 étudiants n'obtiennent pas les ECTS nécessaires pour accéder à la 3ème année et sont redoublants.

1.1.2.4 Bilan pédagogique des formateurs

Dans l'ensemble, la promotion 2023-2026 a été agréable et investie dans le travail. Toutefois, des tensions ont pu apparaître entre différents groupes d'apprenants, rendant la cohabitation parfois difficile.

Certains travaux de groupe se sont avérés complexes et ont souvent nécessité l'intervention des formateurs en tant que médiateurs, soulignant une cohésion de groupe fragile. Néanmoins, une amélioration notable a été observée au cours du semestre 4.

Par ailleurs, des difficultés dans la communication entre formateurs et apprenants ont été identifiées en début d'année. Cela a conduit à la mise en place d'un temps d'échange dédié, permettant de rétablir un dialogue constructif et de repartir sur de bonnes bases pour le semestre 4.

1.1.3 Promotion de 3^{ème}- Licence 3 – 2022-2025

1.1.3.1 Profil de la promotion

Promotion de 73 étudiants :

Issus de la 2 ^{ème} année	redoublants	Mutation En provenance d'autre IFPS	Reprise de formation
63	6	2	2

66 femmes et 7 hommes

6 étudiants en situation d'ABS

La moyenne d'âge : 26.69 ans, variant de 20 à 50 ans

1.1.3.2 Mouvements en cours d'année

Départ en cours d'année de formation :

- 5 étudiants ont suspension leur formation :
 - 2 étudiants pour des raisons personnelles,
 - 1 étudiant pour des raisons de santé,
 - 2 étudiants en vue d'une réorientation professionnelle
- 1 étudiante a été exclue définitivement de la formation

1.1.3.3 Résultats de l'année

Introduction

Semestre 5

Notes	UE 2.6 Santé publique et économie de la santé	UE 2.9 Processus inflammatoi re et infectieux	UE 2.11 Pharmacolo gie et thérapeuti que	UE 3.3 Rôle IDE Organisatio n du travail et interprofess ionnalité	UE 3.2 Projet de soins infirmier s	UE 4.2 Soins relationn els	UE 4.4 Thérapeutique s et contribution au diagnostic médical	UE 4.7 Soins palliatifs et fin de vie	UE 5.5 Mise en œuvre des thérapeuti ques et coordinatio n des soins	UE 5.7 Optionnelle	UE 6.2 Anglais	UE 5.8 stages
La plus basse	3.25	3.90	3.75	12	/	11	0	3	7	8	6.5	/
La plus élevée	17.25	17.80	18.63	20	/	18	20	20	17.25	20	17.40	/
Moyenne	12.11	11.98	11.90	16.74	/	14.95	13.76	13.59	12.04	15.17	16.38	/
Nombre de rattrapage	13	17	18	1	/	/	18	4	1	1	1	7

A l'issue des sessions de rattrapage du semestre 5, 59 étudiants obtiennent 30 ECTS, 10 étudiants n'ont pas validé le semestre 5

Semestre 6

Notes	UE 3.4 Initiation à la démarche de soins	UE 4.8 Qualité des soins, évaluation des pratiques	UE 5.6 Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles	UE 5.7 Optionnelle	UE 6.2 Anglais	UE 5.8 stages
La plus basse	6	7.5	6	10	15	/
La plus élevée	20	18.5	20	19	20	/
Moyenne	14.53	13.72	15.71	15	19.18	/
Nombre de rattrapage	3	1	3	/	1	5

A l'issue des sessions de rattrapage du semestre 6, 58 étudiants obtiennent 30 ECTS, 10 étudiants n'ont pas validé le semestre 6.

50 étudiants peuvent être présentés devant le jury du diplôme d'état de Juillet 2025.
18 étudiants n'obtiennent pas les ECTS nécessaires pour être présenté au jury du diplôme d'état de Juillet et sont redoublants.

1.1.4 *Bilan pédagogique des formateurs*

Les étudiants en soins infirmiers de la promotion 2022-2025 ont su s'investir pleinement dans la poursuite de leurs apprentissages et le développement de leurs connaissances et compétences, tant à l'institut qu'au cours de leurs stages. Ils ont fait preuve de sérieux, d'engagement et de participation active dans les différents travaux proposés.

Leur formation clinique en stage a contribué à les préparer efficacement à l'exercice professionnel et à renforcer leur posture professionnelle.

Cependant, il est à noter une augmentation du nombre d'étudiants n'ayant pas rendu leur travail de fin d'études (5 ESI), en raison de dettes importantes accumulées en deuxième année et non validées à leur entrée en troisième année.

1.1.5 *Résultats du diplôme d'Etat*

1.1.5.1 *Session de décembre 2024*

8 étudiants ont été présentés devant le jury du diplôme d'état de Décembre 2024.

Les 8 étudiants ont obtenu leur diplôme. Soit un taux de réussite de 100%.

1.1.5.2 *Session de mars 2025*

Un étudiant a été présenté devant le jury du diplôme d'état de Mars 2025 et a obtenu son diplôme. Soit un taux de réussite de 100%.

1.1.5.3 *Session de juillet 2025*

50 étudiants ont été présentés devant le jury du diplôme d'état de Juillet 2025.

48 étudiants ont obtenu leur diplôme, soit un taux de réussite de 96 %.

2 étudiants ont été ajournés :

- 2 étudiants pour une non validation du stage S6, première période.

11 étudiants seront présentables au jury du diplôme d'état de Décembre 2025 :

- 10 étudiants en complément de formation
- 1 étudiant en reprise/complément d'information

6 étudiants, actuellement en situation de redoublement, seront présentables au jury du diplôme d'état de Mars 2026.

2 étudiants, actuellement en situation de redoublement, seront présentables au jury du diplôme d'état de Juillet 2026.

57 étudiants diplômés sur l'année 2024-2025, soit un taux de réussite de 98.66%.

1.1.6 *Situation d'emploi des diplômés*

Employabilité

	CDD	CDI	Intérim / vacations	Non renseigné/sans emploi	Poursuite études
Nombre d'étudiants = 57	4 (soit 7%)	34 (soit 59.65 %)	/	19 (soit 33.33 %)	/

Employabilité en secteur public : 32

Employabilité en secteur privé : 6

Employabilité au CHAM : 16

Insertion

Nombre d'étudiants	En région	Hors région	Loiret	Employeurs
Session de décembre 2024 : 7 étudiants	Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué	Hôpital / EHPAD public : Hôpital privé : Clinique / EHPAD privée : Non renseigné : 7
Session de mars 2025 : 1 étudiant	/	1	/	Hôpital / EHPAD public : 1
Session de juillet 2025 : 48 étudiants	31	6	31	Hôpital / EHPAD public : 31 Hôpital privé : 1 Clinique / EHPAD privée : 5 Non renseigné : 11
Total	31	7	31	

1.1.7 Organisation des stages

De septembre 2024 à août 2025 : **627 stages**

- 1^{ère} année : 267 stages
- 2^{ème} année : 153 stages, dont 1 stage humanitaire au Cambodge pour 2 étudiantes
- 3^{ème} année : 207 stages

Stages de rattrapage sur la période estivale : **13 stages**

- 1^{ère} année : 3 stages
- 2^{ème} année : 3 stages
- 3^{ème} année : 7 stages

Soit un **total de 640 stages** pour les 3 promotions.

Les cadres formateurs ont réalisé au minimum une visite de stage auprès de chaque élève au cours de leur formation.

1.2 Formation aide-soignante

1.2.1 Promotion aide-soignante – rentrée de septembre 2024

1.2.1.1 Profil de la promotion

A la rentrée le 2 septembre 2024.

Promotion de 46 élèves :

Primo-entrants	redoublants	Mutation En provenance d'autre IFPS	Reprise de formation
41	4	/	1

26 élèves sont en cursus intégral, dont 3 élèves par la voie de la sélection par un employeur

20 élèves sont en cursus partiel, dont 1 élève par la voie de la sélection par un employeur

41 femmes et 5 hommes

1 élève en situation d'ABS

La moyenne d'âge : 34.40 ans, variant de 19 à 56 ans

Il n'y a pas d'élèves mineurs

Les différents diplômes en cursus partiel :

ADVF	DEAES 2016	ASSP	SAPAT
3	7	4	1

Origine géographique

Région CVL :						Autres régions	DOM
18	28	36	37	41	45		3 dpts
					44	2	

1.2.1.2 Mouvements en cours d'année

Départ en cours d'année de formation

- 9 élèves ont suspension leur formation :
 - 4 élèves pour des raisons personnelles,
 - 2 élèves pour des raisons de santé,
 - 2 élèves pour des raisons familiales
 - 1 élève n'avait obtenu le B2

Report de formation : 1 élève a demandé un report de formation pour une reprise en janvier 2025.

1.2.1.3 Résultats de l'année

	Bloc 1		Bloc 2			Bloc 3		Bloc 4	Bloc 5	
Modules	1 - accompagnement de la personne dans les activités quotidiennes	2- repérage des situations à risque	3- état clinique	4- mise en œuvre des soins, évaluation et réajustement	5- accompagnement de la mobilité	6- relation, communication	7- accompagnement des pairs et des personnes en formation	8- entretien des locaux	9- traitement des informations	10- travail en équipe pluridisciplinaire, qualité et gestion des risques
Notes										
La plus basse	4.5	3	8.75	6.5	6.5	7.5	6.75	1.50	11	9
La plus élevée	17.50	17.5	18	18.50	20	20	19	19.25	19.25	18.50
Moyenne	11.20	10.99	15.16	12.61	14.03	15.35	14.38	14.24	15.90	15.24
Nombre de rattrapage	14	13	2	3	2	1	2	4	/	2

A l'issue des sessions de rattrapage, 32 élèves peuvent être présentés devant le jury du diplôme d'état de juillet 2025.

2 élèves sont en situation de redoublement.

3 élèves n'ont pas validé un stage et ne peuvent pas être présentées devant le jury du diplôme d'état de juillet. Elles doivent réaliser un stage de rattrapage et seront présentables au jury du diplôme d'état d'octobre 2025.

1.2.1.4 Bilan pédagogique des formateurs

Cette promotion était composée majoritairement d'apprenants en cursus intégral qui ont fourni un travail constant tout au long de l'année. L'équipe pédagogique a notamment observé une bonne cohésion de groupe. Malgré quelques difficultés individuelles gérées par un accompagnement ciblé, les résultats finaux ont été satisfaisants.

Résultats du diplôme d'Etat

1.2.1.5 Session de mars 2025

2 élèves ont été présentés devant le jury du diplôme d'état de Mars 2025.

Les 2 élèves ont obtenu leur diplôme. Soit un taux de réussite de 100%.

1.2.1.6 Session de juin 2025

1 élève a été présenté devant le jury du diplôme d'état de Juin 2025.

Cette élève a obtenu son diplôme. Soit un taux de réussite de 100%.

1.2.1.7 Session de juillet 2025

32 élèves ont été présenté devant le jury du diplôme d'état de Juillet 2025.

30 élèves ont obtenu leur diplôme. Soit un taux de réussite de 93.75%.

1.2.1.8 Session d'octobre 2025

5 élèves seront présentés devant le jury du diplôme d'état d'octobre 2025

33 élèves diplômés sur l'année 2024-2025, soit un taux de réussite de 97.91%.
--

1.2.2 Situation d'emploi des diplômés

Employabilité

Nombre d'élèves	CDD	CDI/Stage	Intérim / vacations	Non renseigné/sans emploi	Poursuite études
Session de mars 2025 : 2	/	1	/	1	/
Session de juin 2025 : 1	/	/	/	1	/
Sessions juillet 2025 : 30	9	10	2	9	/
Total	9	11	2	11	

Employabilité en secteur public : 11

Employabilité en secteur privé : 9

Vacataires : 2

Employabilité au CHAM : 8

Insertion

Nombre d'élèves	En région	Hors région	Loiret	Employeurs
Session de mars 2025 : 2 élèves	/	1	/	Hôpital / EHPAD public : Hôpital privé : Clinique / EHPAD privée : 1 Non renseigné : 1
Session de juin 2025 : 1 élève	/	/	/	Non renseigné : 1
Session de juillet 2025 : 30 élèves	18	2	18	Hôpital / EHPAD public : 11 Clinique / EHPAD privée : 7 Vacataires : 2 Non renseigné : 9 IME : 1
Total	18	3	18	

1.2.3 Organisation des stages

De septembre 2024 à août 2025 : **131 stages**
Stages de rattrapage : **3**, sur la période estivale

Soit un **total de 134 stages** pour la promotion AS de septembre 2024.

Les cadres formateurs ont réalisé au minimum une visite de stage auprès de chaque élève au cours de leur formation.

1.2.4 Promotion aide-soignante – rentrée de janvier 2025

1.2.4.1 Profil de la promotion

A la rentrée le 13 Janvier 2025.

Promotion de 27 élèves :

Primo-entrants	redoublants	Apprentissage	réintégration
19	4	4	/

A la rentrée :

- 1 élève n'a pas entrepris sa formation
- 5 élèves sont issus de la voie d'apprentissage, parmi eux, un élève n'a pas entrepris la formation.

Il n'y a pas d'élève entré en formation par la sélection Formation Professionnelle Continue.

27 femmes.

1 élève en situation d'ABS.

La moyenne d'âge : 46 ans variant de 21 à 57 ans.

Il n'y a pas d'élèves mineurs.

Les différents diplômes en cursus partiel :

VAE	ADVF	SAPAT
1	5	1

Origine géographique

Région CVL :						Autres régions	
18	28	36	37	41	45	IDF	86
					25	1	

1.2.4.2 Mouvements en cours d'année

Départ en cours d'année de formation :

- 2 élèves ont suspension leur formation :
 - 2 élèves pour des raisons de santé,

1.2.4.3 Résultats de l'année

Introduction

	Bloc 1		Bloc 2			Bloc 3		Bloc 4	Bloc 5	
Modules	1 - accompagnement de la personne dans les activités quotidiennes	2- repérage des situations à risque	3- état clinique	4- mise en œuvre des soins, évaluation et réajustement	5- accompagnement de la mobilité	6- relation, communication	7- accompagnement des pairs et des personnes en formation	8- entretien des locaux	9- traitement des informations	10- travail en équipe pluridisciplinaire, qualité et gestion des risques
Notes										
La plus basse	7	8	7	8.50	8	9	10	8.25	8.75	11
La plus élevée	18	18.75	16.75	17.25	19.75	19.50	18.50	19.50	19.25	19.50
Moyenne	12.99	13.69	12.95	13.87	14.43	15.81	15.83	11.88	16.24	16.20
Nombre de rattrapage	3	4	2	1	1	/	/	1	1	/

1.2.4.4 Bilan pédagogique des formateurs

La promotion de janvier 2025 se distingue par sa composition exclusivement féminine. Le groupe est majoritairement constitué d'apprenantes inscrites en cursus intégral.

Quatre apprenantes ont choisi la voie de l'apprentissage, se répartissant entre le cursus intégral et le cursus partiel.

L'engagement du groupe a été immédiat dès le début de la formation, démontrant une volonté de travail. Néanmoins, quelques apprenantes ont rencontré des difficultés individuelles dans leur progression initiale.

Une problématique principale a été identifiée pour cette promotion : la gestion des absences. Malgré cette difficulté, l'équipe pédagogique observe une bonne cohésion de groupe, élément favorable au soutien mutuel et à la dynamique collective d'apprentissage.

1.2.5 *Résultat du diplôme d'état*

1.2.5.1 *Session de décembre 2024*

24 élèves ont été présentés devant le jury du diplôme d'état de Janvier 2025.

18 élèves ont obtenu leur diplôme. Soit un taux de réussite de 75%.

21 élèves seront présentés devant le jury du diplôme d'état de Janvier 2026.

1.2.6 *Situation d'emploi des diplômés*

Employabilité

	CDD	CDI/Stage	Intérim / vacations	Non renseigné/sans emploi	Poursuite études
Nombre d'élèves = 18	3	10	/	6	/

Employabilité en secteur public : 7

Employabilité en secteur privé : 6

Employabilité au CHAM : 7

Insertion

Nombre d'élèves	En région	Hors région	Loiret	Employeurs
Session de décembre 2024 : 18	11	2	11	Hôpital / EHPAD public : 7 Clinique / EHPAD privée : 6 Non renseigné : 6
Total	11	2	11	

1.2.7 *Organisation des stages*

De janvier 2024 à septembre 2025 : **34 stages** pour le moment.

Soit un **total de 34 stages** pour la promotion AS de janvier 2024.

Les cadres formateurs ont réalisé au minimum une visite de stage auprès de chaque élève au cours de leur formation.

2 Apprenants en formation continue

2.1 **Formation aux nouveaux actes complémentaires AS**

Nombre de stagiaires accueillis : 35

Nombre de journées réalisées : 5

Durée : 1 journée

Contenu pédagogique : La formation actes complémentaires AS est une obligation de l'arrêté du 10 juin 2021, relatif à la formation aide-soignante. Cette formation a été créée en lien avec le module 4 (mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement) et permet aux professionnels diplômés avant 2022 d'acquérir les actes ouverts à la profession aide-soignante.

Elle est composée d'apports théoriques et pratiques pour autant sur les soins suivants :

Atelier 1 :

- Glycémie capillaire
- Examen cytotobactériologique des urines hors dispositifs médicaux

Atelier 2 :

- Aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé non inflammatoire
- Mesure de la saturation en oxygène
- Changement de masque et lunettes à oxygène

Bilan de la formation :

2.2 Formation tutorat AS

Nombre de stagiaires accueillis : 18

Nombre de journées réalisées : 1

Durée : 1 journée

Contenu pédagogique : dans le cadre de la formation continue, cette formation est proposée pour les tuteurs de stage des aides-soignants.

Elle permet aux professionnels d'assurer les fonctions de tuteur de stage et en cela de :

- Connaître les différents outils d'évaluation en stage
- Savoir remplir un rapport de stage
- Connaître la fonction de tuteur de stage
- Développer ou perfectionner des capacités d'évaluation

Bilan de la formation : la formation a répondu aux attentes des participants et a permis à 80% des participants de mieux s'approprier la fonction de tuteur et l'utilisation des documents pédagogiques en lien avec le stage. Les échanges ont été constructifs et aisés pendant le temps de formation.

2.3 Formation tutorat infirmier

Nombre de stagiaires accueillis : 3

Nombre de journées réalisées : 2

Durée : 2 jours

Contenu pédagogique : dans le cadre de la formation continue, cette formation est proposée pour les tuteurs de stage des infirmiers.

Elle permet aux professionnels d'assurer les fonctions de tuteur de stage et en cela de :

- Connaître les différents outils d'évaluation en stage
- Savoir remplir un rapport de stage
- Connaître la fonction de tuteur de stage
- Développer ou perfectionner des capacités d'évaluation

Bilan de la formation : la formation a répondu aux attentes des participants et a permis à 93% de mieux s'approprier la fonction de tuteur et l'utilisation des documents

pédagogiques en lien avec le stage. Les échanges en petit comité ont été concrets et aisés pendant le temps de formation.

2.4 Campus connecté

Campus connecté		
	intervenant	nombre de jours réalisés
Sophrologie	Gwenaëlle Brassart	7 ateliers
Mise en page informatique	Joris Carré	1 cours
Premier secours	Stéphanie Omont	1 journée
L'alimentation chez les étudiants	Thomas Camus	1 atelier
L'élaboration de menus à destination des étudiants	Thomas Camus	1 atelier

3 Activité de recherche

A ce jour, aucune activité de recherche n'a été menée à l'IFPS.

Néanmoins, nous avons des ressources qui participent aux réflexions régionales dans le domaine de la recherche. Ce qui pourrait laisser présager, dans le futur, une ouverture dans l'activité de recherche.

4 Suivi par l'Agence Régionale de Santé sur le bilan annuel pédagogique

4.1 Evaluation du projet pédagogique des formations préparant au diplôme d'Etat

Chaque année, les projets pédagogiques de la formation infirmière et de la formation aide-soignante sont portés à la connaissance de l'ARS.

Les projets pédagogiques de l'année 2024-2025 ont été approuvés.

4.2 Evaluation des recherches pédagogiques réalisées

A ce jour, aucune recherche pédagogique n'a été menée à l'IFPS.

5 Gestion

5.1 Les ressources humaines au sein de l'institut

Effectifs des différentes catégories de personnels permanents

Directrice	1 ETP	
------------	-------	--

Cadres formateur / formation IDE	11.50 ETP	14.50 ETP
Cadre formateur / formation AS	3 ETP	
Ingénieur pédagogique	0.50 ETP	
Secrétariat	4 ETP	
Coordinatrice pédagogique	1 ETP	
ASH	3 ETP	
Documentaliste	1 ETP	
TICE	1 ETP	

Un cadre formateur est en attente de recrutement (date non encore déterminée).

5.2 Mouvements au sein de l'institut

Cadre formateur			
Nom – prénom	Date de départ	Remplacé par	Date d'arrivée
Nicolas LEROUX	1/12/2024	Valérie CHARLES	1/07/2025
Julie MAUPU	1/09/2025 (IFCS)	Samantha LAGUMINA	1/09/2025
Carole DERRIEN	1/09/2025	Attente recrutement	Fin 2025
Création	/	Marie-Cécile SONVEAU	4/09/2024
Création	/	Cécile CHOULET	4/09/2024

Coordinateur pédagogique			
Nom – prénom	Date de départ	Remplacé par	Date d'arrivée
Richard POLVERONI (CSS)	1/10/2024	Christelle TZOTZIS (CSS)	1/03/2025

5.3 Formation continue des personnels

5.3.1 La formation des cadres formateurs

- Sciences cognitives pour innover en formation – GRIEPS – Hélène Belou- 2 jours – 6 personnes
- Formateur en AFGSU – CESU 45 – 20 jours – 3 personnes
- Formation de formateur : initiation (neurosciences) – GRIEPS – 3 jours – 1 personne
- Enseigner, superviser le raisonnement clinique en formation initiale – GRIEPS – 3 jours – 1 personne
- Formation simulation en santé – Ilumens- 2 jours – 1 personne
- Préparation au concours d'entrée IFCS – IFCS Tours – 17 jours – 1 personne
- Recyclage AFGSU – CESU 45 – 1 journée – 1 personne
- Logiciel Articulate Storyline – Articulate – 10 demi-journées – 1 personne
- Master 2 Ingénierie Pédagogie en formation adulte – université Paris Nanterre -30 jours - 1 personne (financement personnel)

5.3.2 *La formation de l'équipe administrative et logistique*

Pas de formations réalisées cette année

5.3.3 *La formation de l'équipe de direction*

- Interculturalité, territoire et gouvernance : quelles stratégies en institut de formation ? – Journée ANDEP – 1 jour – 1 personne

5.4 Les ressources matérielles

5.4.1 *Les locaux*

Pas de modifications dans l'utilisation des locaux.

Dans le cadre d'une collaboration avec le service de formation continue du CHAM, l'IFPS a mis à disposition des locaux pour les formations suivantes :

- Communication non violente : 4 jours
- Les pertes liées au vieillissement : 6 jours
- Les violences intrafamiliales : 1 journée
- Prévention et gestion de l'agressivité (SC DEVE) : 3 jours
- ETP mutualisé avec la CPTS : 6 jours
- Formation les écrits des psychologues : 3 jours
- Prévention et gestion de l'agressivité (SC DEVE) : 3 jours
- Hypnose analgésie dans les soins : 1 journée
- Tutorat AS : 13 mai : 1 journée
- Actes complémentaires AS : 5 jours
- Réunion de service – CAMPS : 2 journées

5.4.2 *Les équipements*

En 2024-2025, les investissements concernant les équipements ont portés sur :

- L'équipement informatique
- Diverses fournitures dans le cadre du fonctionnement de l'IFPS et la QVCT
- Du matériel de simulation en santé et les ateliers pratiques
- Du matériel pour la formation AFGSU2

5.5 Exécution du budget

- Réalisé en 2024

Titre	RECETTES	MONTANT	Titre	DEPENSES	MONTANT
2	☛ Subvention du Conseil Régional	1 846 300 €	1	☛ Charges de personnel :	1 727 339 €
	☛ Produits des activités dont : - Inscriptions formation élèves Aides-soignants - Inscriptions formation étudiants infirmiers - Droits d'inscription des élèves - Inscriptions concours IDE	459 242 € 108 185 € 272 057 € 18 725 € 11 475 €		- Personnel - Intervenants - Indemnités stages étudiants infirmiers - Autres	730 157 € 13 347 € 170 855 € 812 979 €
3	☛ Autres produits des activités : - Participation des étudiants - Autres produits - Reprise sur provisions	117 680 € - 48 956 € 68 725 €	2 2/3 3	☛ Autres charges, dont : - Achats - Services extérieurs - Frais de déplacement de stages étudiants infirmiers	661 762 € 112 197 € 50 759 € 82 306 €
TOTAL		2 423 222 €			2 389 101 €
Excédent		+ 34 121 €			

- Principales variations 2023 – 2024
- Subvention du conseil régional : + 250 000 € environ
- Achats : - 100 000 €

- Projections 2025

TITRE	RECETTES	MONTANT	TITRE	DEPENSES	MONTANT
2	☛ Subvention du Conseil Régional :	1 957 700 €	1	☛ Charges de personnel :	1 855 459 €
	☛ Produits des activités : - Inscriptions formation élèves Aides-soignants - Inscriptions formation étudiants infirmiers - Droits inscription des élèves - Autres recettes - Inscriptions concours IDE (7062)	470 025 € 100 880 € 210 000 € 22 400 € 130 345 € 6 400 €		- Personnel - Intervenants - Indemnités stages étudiants infirmiers - Autres	788 761 € 24 967 € 169 084 € 872 647 €
3	☛ Autres produits des activités, dont : - Quote-part de subvention - Reprises provisions CET - Indemnités journalières - Autres produits exceptionnels - Remboursement CNASEA	60 280 € 13 872 € 22 000 € 1 198 € 10 000 € 9 376 €	2 2 / 3 3	☛ Autres charges, dont : - Achats - Services extérieurs - Frais de déplacement de stages étudiants infirmiers - Charges financières et dotations	644 776 € 100 735 € 92 143 € 72 825 € 68 498 €
TOTAL		2 488 005 €			2 500 235 €
DEFICIT					- 12 230 €

- Investissements 2025 réalisés au 9/12/2025

Détail	Budget	Commande	Réalisation
Travaux	9 000€	0,00 €	0,00 €
Reconstruction IFPS	3 940 000 €		1 119 323,02 €
Taxe apprentissage 2025	44 516,63 €	0,00 €	0,00 €
Report solde taxe apprentissage 2024	31 497,61 €	0,00 €	16 547,62€

5.6 Modification du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été mis à jour pour la rentrée 2025.

Il intègre de nouveaux les items :

- L'utilisation des réseaux sociaux
- Les événements indésirables
- Les mesures spécifiques en période épidémique
- La notion de neutralité
- L'usage du téléphone portable

Les thématiques suivantes ont été modifiées :

- L'utilisation des locaux et le respect des locaux
- Fraude et contrefaçon
- Procédure de gestion des absences

La thématique « mesures sanitaires dans le cadre de la prévention du COVID 19 » a été abrogé.

5.7 La démarche qualité

L'Institut veille à maintenir des standards de qualité élevés grâce à :

- Les résultats de la certification Qualiopi, en 2024, garantissant la conformité des formations aux exigences nationales.
- La préparation à l'audit de surveillance dans le cadre de la certification Qualiopi (avril 2026), témoignant de l'engagement de l'IFPS dans une culture qualité continue.

6 Les partenariats

L'IFPS du CHAM s'inscrit dans une dynamique partenariale solide, essentielle pour assurer une formation de qualité, favoriser l'insertion professionnelle et renforcer l'attractivité des métiers du soin. Ces collaborations impliquent des acteurs clés de l'emploi, de l'orientation et de l'insertion, ainsi que des institutions académiques et sanitaires.

1. Partenariat avec le Conseil Régional Centre-Val de Loire

Le Conseil Régional joue un rôle fondamental dans la structuration et le financement des formations sanitaires et sociales, conformément à la loi de décentralisation du 13 août 2004. Son engagement se traduit par plusieurs actions majeures :

- Définition du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales et délivrance des agréments aux instituts de formation.
- Fixation du quota d'apprenants de l'IFPS en cohérence avec les objectifs régionaux.
- Soutien à la professionnalisation des apprenants, via des dispositifs financiers tels que les bourses étudiantes et les fonds sociaux régionaux.
- Garant du budget de fonctionnement de l'IFPS, avec une subvention annuelle permettant le développement de projets d'innovation pédagogique.
- Appui aux projets internationaux, notamment les stages humanitaires à l'étranger, via des conventions spécifiques avec l'IFPS.

2. Collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Centre-Val de Loire

L'ARS, en tant que représentant de l'État au niveau régional, contribue à l'évolution et à l'adaptation des formations paramédicales afin de répondre aux besoins du secteur. Son action auprès de l'IFPS comprend :

- Validation des orientations pédagogiques et stratégiques de l'IFPS, incluant la politique des stages et le rapport annuel d'activités.
- Promotion des réformes des études paramédicales, notamment l'évolution des référentiels de formation et les conditions d'accès aux diplômes.
- Participation à l'élaboration du Schéma Régional de l'Offre de Formations et Sociales, garantissant une cohérence entre les besoins de santé et l'offre de formation.

3. Partenariats Académiques et Universitaires

A) Université de Tours

L'université est un partenaire central dans la réforme des études infirmières, avec plusieurs contributions :

- Participation aux enseignements, garantissant l'alignement des programmes avec les standards universitaires.
- Commission d'attribution des crédits ECTS, se réunissant chaque semestre pour valider les acquis des étudiants.
- Délivrance du grade de Licence aux diplômés infirmiers.

B) Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) Région CVL

L'IFPS du CHAM est membre du GCS des IFSI du Centre-Val de Loire, signé via une convention quadripartite avec :

- L'Université de Tours
- Le Conseil Régional
- L'ARS

Ce réseau permet une meilleure mutualisation des ressources et une harmonisation des pratiques pédagogiques entre les instituts de formation.

C) Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du Loiret

Le GHT favorise la coopération entre les établissements hospitaliers et les instituts de formation. Dans le Loiret, l'IFPS du CHAM travaille en synergie avec l'IFPM d'Orléans, sous l'égide de l'ARS, afin de :

- Structurer les politiques de stage et d'insertion professionnelle.
- Développer des synergies entre les différents instituts du territoire.

4. Autres Partenariats Clés

L'IFPS collabore avec plusieurs acteurs pour élargir l'impact de ses actions :

- L'ACEF : Partenariat ponctuel pour des événements comme les concours de logos, journées portes ouvertes et cérémonies de remise des diplômes.
- Le CROUS de l'Université de Tours : Gestion des bourses étudiantes et projets liés à la Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) des étudiants.
- Le CEFIEC : organisation de conférences et formations spécialisées.
- Les lycées de l'agglomération montargoise : actions visant à renforcer l'attractivité des métiers du soin et capter des candidatures.
- Les établissements médico-sociaux : mise en place de conventions pour faciliter les stages et la formation continue des soignants.
- L'Union Départementale des Associations pour le Don de Sang : sensibilisation aux enjeux du don de sang dans la formation paramédicale.
- Mutuelles partenaires (MNH, MGEN) : accompagnement financier et soutien aux étudiants et professionnels de santé.
- Le Campus Connecté : contribution à des formations à distance dans l'enseignement supérieur garantissant la même reconnaissance et la même qualité de diplômes que sur un campus universitaire.

5. Partenariats Internationaux

L'IFPS encourage l'ouverture à l'international, notamment dans le cadre des stages à l'étranger. Ces échanges sont organisés sous contrat de convention, avec des structures comme l'Association Missions Stages Cambodge, permettant aux étudiants de :

- Acquérir une expérience clinique dans un environnement différent.
- Développer des compétences interculturelles et linguistiques.
- Participer à des missions humanitaires en milieu de soins.

Le réseau de partenariats développé par l'IFPS du CHAM contribue à l'enrichissement des parcours de formation, à l'insertion professionnelle des diplômés et à l'innovation pédagogique. Grâce à ces collaborations régionales, nationales et internationales, l'IFPS renforce son positionnement au sein du système de santé et favorise le développement des compétences des futurs professionnels du secteur.

7 La communication

7.1 Interne

L'objectif principal de notre plan de communication interne est d'améliorer la circulation de l'information au sein de l'établissement.

Nous souhaitons favoriser un climat de confiance et de transparence, où chaque membre de l'institution se sent impliqué et valorisé.

Nous visons à optimiser la collaboration entre les différents acteurs, partager l'information de la manière la plus claire possible afin de permettre une communication équitable envers chaque apprenant et entre chaque membre du personnel de l'institut.

Le public ciblé par notre communication interne comprend l'ensemble du personnel (enseignant, administratif et entretien) ainsi que les apprenants. Pour atteindre cet objectif, nous avons défini les canaux de communication suivants : le mailing, les plateformes numériques, les dossiers partagés, le présentiel (comprenant notamment les réunions pédagogiques et les réunions de service) et les panneaux d'affichage.

Ce plan de communication interne vise à établir un dialogue ouvert et constructif, afin de renforcer l'engagement de chacun et d'améliorer la qualité de notre environnement éducatif.

7.2 Externe

L'IFPS met en place plusieurs initiatives pour valoriser les métiers paramédicaux et sécuriser les parcours de formation, notamment :

- Organisation du Forum de l'Emploi, permettant aux étudiants de rencontrer les employeurs du territoire : une journée auprès de deux lycées du Montargois
- Forum de recrutement, organisé à l'IFPS, en collaboration de 12 partenaires de santé du territoire : le 7 février 2025 de 8h30 à 12h
- Journée Portes Ouvertes de l'IFPS du 5 février 2025, favorisant l'interaction entre futurs étudiants et professionnels de terrain. 260 personnes sont venues à la JPO, 59 personnes ont exprimés leur avis à travers un questionnaire de satisfaction mis à leur disposition.
- Création d'une page web dédiée à l'IFPS, pour centraliser les informations essentielles et favorisant la communication avec les apprenants, le public et les partenaires : consultable à partir de septembre 2025- www.ifps-ch-montargis.fr
- Projet de communication IFPS/CHAM, visant à faciliter les échanges entre apprenants, professionnels de terrain et encadrants IFAS.

L'IFPS du CHAM s'inscrit pleinement dans la stratégie régionale « Formation-Emploi », en adaptant ses formations aux évolutions du secteur sanitaire et social. Son engagement auprès des acteurs du territoire (Région, ARS, Université de Tours, CFA, établissements médico-sociaux) permet une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins en emploi et compétences.

Par ces actions structurantes, l'IFPS contribue activement à l'attractivité des métiers du soin, à l'intégration des apprenants et à l'amélioration de la qualité des formations, renforçant ainsi l'impact de la stratégie régionale.

8 Conclusion

Ce rapport d'activité a permis de dresser un bilan exhaustif de l'année écoulée au sein de l'Institut de Formation des Professionnels de Santé du CHAM.

Cette période a été marquée par la consolidation de nos acquis et l'adaptation réussie aux évolutions du contexte de la santé et de la formation.

Nous avons collectivement atteint les objectifs fixés pour l'année 2024-2025, notamment :

- Le développement d'outils pédagogiques innovants à tous les niveaux des cursus de formation, en collaboration avec notre ingénieur pédagogique, contribuant à l'acquisition de compétences techniques et réflexives par nos apprenants.
- Un taux de réussite au Diplôme d'État d'Infirmier de 98.66% et au Diplôme d'État d'Infirmier de 93.91% ,ainsi qu'un très bon taux d'insertion professionnelle de nos jeunes diplômés.
- Le renforcement de nos partenariats avec les structures de soins du territoire, se traduisant par une augmentation et une diversification de notre offre de stages.
- la poursuite de la professionnalisation des formateurs sur les nouvelles approches pédagogiques.

Ces résultats témoignent de l'engagement sans faille de l'équipe pédagogique et administrative, de la qualité de notre dispositif de formation et de la résilience de nos étudiants face aux exigences de la profession.

L'année à venir s'inscrira dans la continuité de notre projet pédagogique, avec comme perspectives principales : le développement de notre offre de formation continue, l'intensification de la mobilité internationale de nos étudiants et l'adaptation de la formation infirmière au regard du nouveau référentiel.

En formant les professionnels de santé de demain, l'IFPS réaffirme sa mission essentielle de contribuer à la qualité des soins et à la santé publique sur notre territoire.